



**HAL**  
open science

## **Le doctorat nouvelle mouture**

Agathe Bernier-Monod, Valérie Dubslaff, Annette Lensing, Naomi Truan, Bérénice Zunino

► **To cite this version:**

Agathe Bernier-Monod, Valérie Dubslaff, Annette Lensing, Naomi Truan, Bérénice Zunino. Le doctorat nouvelle mouture. EPURE – Éditions et presses universitaires de Reims; Helga Meise, Thomas Nicklas, Christian E. Roques. Hybridisierungen, Hybridations, 2017. ⟨halshs-01734594⟩

**HAL Id: halshs-01734594**

**<https://shs.hal.science/halshs-01734594v1>**

Submitted on 14 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

sous la direction de  
Helga Meise, Thomas Nicklas & Christian E. Roques

# Hybridisierungen, Hybridations

Ouvrage publié avec le soutien de  
l'Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur

ages

l'épure  
EDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE REIMS

Conception de la couverture et mise en forme de l'ouvrage :  
Christian E. Roques

© 2017

EPURE – Éditions et presses universitaires de Reims  
Bibliothèque Robert de Sorbon  
Avenue François-Mauriac  
CS 40019 - 51 726 Reims Cedex  
[www.univ-reims.fr/EPURE/](http://www.univ-reims.fr/EPURE/)

ISBN 978-2-37496-036-4

Diffusion FMSH - 18-20, rue Robert-Schuman  
94 220 Charenton-le-Pont

# Sommaire

Helga Meise, Thomas Nicklas  
& Christian E. Roques  
En guise d'introduction...

7

## I.

Myriam Geiser  
**Hybridität**  
Möglichkeiten und Grenzen eines Konzepts bei  
der Betrachtung transkultureller Literaturen

13

David Nelting  
**Vormoderne Hybriditäten**  
Plädoyer für den Einsatz kulturwissenschaftlicher  
Hybridisierungsbegriffe in der älteren  
Literaturgeschichte.

37

Matthias Rath  
**Hybridität als normatives Konstrukt**  
Anmerkungen zur literarischen Synthesis von Identität  
und Andersheit

51

Susanne Geiling-Hassnaoui  
**De la théorie littéraire à la  
didactique**  
Réflexions sur un domaine de recherche hybride

63

Ewa Zebrowska  
**Hybridisierung der Formen. Hybridisierung  
der Inhalte**  
Deutsch und die Deutschen vs. Polnisch und die  
Polen

73

## II.

Kerstin Wiedemann  
**Zwischen Disziplinen und  
Gattungen**  
Ricarda Huchs Essayistik im Kontext der Moderne

83

Pascal Fagot  
**Le témoignage, un genre hybride**

99

Nathalie Hillenweck  
**Entre accueil et mise à distance**  
La question des droits des femmes et la crise des  
migrants en Allemagne

111

Habib Günesli & Gerrit Boehncke  
**i,Slam**  
Inszenierung kulturell hybrider Identitäten in medialen  
Formaten deutsch-muslimischer Jugendkultur

127

## III.

Gilbert Magnus  
**Hétérogénéité du discours journalis-  
tique. Commentaire et Glosse**

137

Friederike Spitzl-Dupic  
**Hybridbildung und Entlehnung in  
der Geschichte der Sprachtheorie**

147

Ricarda Schneider **163**  
« La suite mérite le déplacement en salles »  
Die Verflechtung von Information, Interpretation und Bewertung in Filmkritiken

#### IV.

Bérénice Zunino **181**  
Palimpsestes et hybridation  
L'exemple de la culture de guerre enfantine allemande (1912-1918)

Gudrun Marci-Boehncke **195**  
Hybride Identität in erinnerter Familiengeschichte  
Ein aktuelles Beispiel deutschsprachiger Kinder- und Jugendliteratur zur (nicht nur jüdischen) Geschichte und Gegenwart.

#### V.

Leslie Brückner **207**  
Die unheimliche Faszination der « lebendigtoten Figur »  
Maschinenfrauen bei E.T.A. Hoffmann und Fritz Lang.

Camille Jenn-Gastal **223**  
Leben oder Theater?  
Entre Hybridité et totalité : Charlotte Salomon

Isabelle Terrein **237**  
L'hybridation de la langue chez les écrivains germanophones exilés aux USA

Maryse Jacob **253**  
Im weißen Feuer des Schnees...  
Réalisme magique et hybridité dans l'œuvre lyrique de Peter Huchel (1903-1981)

Alexandra Fontaine **269**  
El ingenioso Hidalgo don Quixote de la Mancha  
Les Buchmalereien de Reinhold Metz

Rodolphe Djatti Guinan **285**  
Hybridité et écriture subversive  
« Der Fall Ophelia » de Terézia Mora

#### VI.

GIRAF-IFFD **297**  
Le doctorat nouvelle mouture  
Pratiques et vécu en France et en Allemagne.

Yves Tesson **315**  
G.H. Mumm  
Une maison de Champagne allemande face à la Grande Guerre

Auteurs **335**





GIRAF-IFFD

# Le doctorat nouvelle mouture

Pratiques et vécu en France et en Allemagne.

Une enquête de l'association GIRAF-IFFD, rédigée par Agathe Bernier-Monod, Valérie Dubslaff, Annette Lensing, Naomi Truan et Bérénice Zunino

GIRAF-IFFD est une association de jeunes chercheurs et chercheuses en littérature, sciences humaines et sociales dont les travaux concernent la France et les pays de langue allemande. GIRAF-IFFD a été fondée à la suite de la première université d'été franco-allemande qui s'est tenue à Berlin en juillet 2002. Réseau d'entraide, l'association dispose d'une liste de diffusion très vivante relayant manifestations scientifiques, annonces de postes et publications de ses membres. GIRAF-IFFD vise à favoriser les échanges scientifiques entre jeunes chercheurs et chercheuses et à créer et entretenir un vrai dialogue avec les différentes institutions françaises et allemandes. Elle dispose d'antennes à Sarrebruck, Francfort/Main, Berlin et Paris.

Via l'enquête sur « le doctorat nouvelle mouture : pratiques et vécu en France et en Allemagne »<sup>1</sup> menée entre mai et août 2014, GIRAF-IFFD souhaitait étudier les conséquences pratiques et scientifiques de la réforme du doctorat sur la vie des doctorant-e-s. Amorcé en 1999, le processus de Bologne visait à harmoniser les systèmes universitaires européens. Il a conduit à une réforme du doctorat en sciences humaines

et sociales qui se voit aujourd'hui aligné sur le modèle qui prévaut en « sciences dures ». Principal effet de cette réforme, la durée du doctorat en SHS est aujourd'hui de plus en plus limitée. Dans le prolongement du processus de Bologne, le projet d'arrêté ministériel fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme de doctorat, impulsé par l'Union Européenne, réaffirme le principe de la thèse en trois ans.<sup>2</sup> Dans le même temps, doctorantes et doctorants sont incité-e-s à publier davantage, à intervenir lors de manifestations scientifiques ou à les initier, en parallèle de leur travail de thèse. Des études rendent déjà compte des effets de cette réforme<sup>3</sup>, mais GIRAF-IFFD entendait interroger le vécu de la thèse, la subjectivité des doctorant-e-s, et notamment les répercussions du nouveau doctorat sur leur vie quotidienne.<sup>4</sup>

Située entre la France et l'Allemagne, l'association a une vocation binationale ; la question de la mobilité, nécessaire à la quasi-totalité des travaux de recherche, a par conséquent également constitué le cœur de cette enquête. Cette dernière a été élaborée par les membres du bureau de l'association,

puis mise en ligne en français et en allemand sur *surveymonkey*, plateforme hébergeant des sondages en ligne. L'information a ensuite été diffusée sur les réseaux de l'association et de ses membres, des listes de diffusion d'universités, de laboratoires, d'associations de (jeunes) chercheurs et chercheuses. Les résultats que présente l'association sont d'ordre quantitatif et qualitatif et livrent un aperçu des pratiques, des attentes, des aspirations et des griefs des doctorants et doctorantes inscrit-e-s en France et en Allemagne.

### Le panel des sondé-e-s

#### Profil

723 personnes ont participé sur la base du volontariat et de façon anonyme à l'enquête. 624 y ont répondu en français, 99 en allemand. Pour des raisons de simplification, les premières seront notamment qualifiées de « Français-e-s », les deuxièmes d'« Allemand-e-s », bien que les nationalités des sondé-e-s puissent diverger. Les participant-e-s étaient à 70 % des femmes et à 30 % des hommes. 49,5 % des participant-e-s sont âgé-e-s de 26 à 30 ans. Seuls 9,5 % ont moins de 25 ans ; 25 % ont entre 31 et 35 ans. Les personnes de plus de 35 ans représentent 15 % des effectifs.

58 % des sondé-e-s sont en couple, 42 % célibataires. Les participant-e-s sont près de 15 % à avoir des enfants, dont 10 % à en avoir un et 5 % à en avoir deux ou plus. 73 % des participant-e-s sont de nationalité française,

13 % de nationalité allemande. Les autres personnes interrogées viennent de pays de l'Union Européenne pour 5 % d'entre elles, essentiellement de Belgique (1,4 %) et d'Italie (1,4 %). 9 % des sondé-e-s viennent de pays non-membres de l'Union Européenne : les plus représentés sont la Colombie (1,1 %), la Suisse (0,8 %) et le Maroc (0,8 %). Enfin, 46 % des sondé-e-s bénéficient d'un contrat doctoral<sup>5</sup>, ce qui donne à penser que ce profil est surreprésenté dans l'échantillon de l'enquête.

#### Inscriptions, universités et disciplines

Le panel de doctorant-e-s et de post-doctorant-e-s ayant répondu au sondage est très large, avec des dates de première inscription en thèse allant de 1994 à 2014, sachant que la grande majorité des Français-e-s (57 %) et des Allemand-e-s (58 %) se trouve actuellement entre la deuxième (inscription en 2013) et la cinquième année (inscription en 2010) de thèse. Les résultats de l'enquête montrent que les sondé-e-s français-e-s sont presque deux fois plus nombreux/-ses à avoir interrompu leur thèse avec 10 %, contre 6 % des sondé-e-s allemand-e-s.

Les raisons de ces suspensions divergent également des deux côtés du Rhin : alors que les participant-e-s allemand-e-s indiquent dans leur très grande majorité avoir interrompu leur doctorat pour des raisons personnelles (83 %), ce sont les raisons professionnelles qui se trouvent en tête des réponses françaises, avec 67 % de réponses positives (contre 33 % du côté allemand), alors que les raisons personnelles arrivent en deuxième place (51 %). Il est intéressant

de noter que 12 % des sondé-e-s français-e-s indiquent avoir interrompu leur thèse en vue de la préparation d'un concours, alors que cela n'a été le cas pour aucun-e des sondé-e-s allemand-e-s, démontrant ainsi l'importance des concours dans le monde universitaire français.

Les universités principales d'inscription des sondé-e-s se trouvent en France et en Allemagne. Les établissements principaux d'inscription des participant-e-s français-e-s se trouvent à 97 % en France et à 3 % en Europe (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie) et au Maghreb (Tunis). Les établissements principaux de rattachement des sondé-e-s allemand-e-s se trouvent à 86 % en Allemagne et dans le reste de Europe (France, Suisse, Autriche, Angleterre, Italie). Alors que les doctorant-e-s allemand-e-s sont réparti-e-s sur l'ensemble du territoire fédéral – Berlin/Brandebourg ne concentre que 15 % des réponses – on constate une très nette surreprésentation des établissements universitaires de la région parisienne (universités, grandes écoles, IEP, etc.) qui concentre à elle seule 58 % des participant-e-s au sondage.

Environ 25 % des doctorant-e-s sont inscrit-e-s en cotutelle ou en codirection dans les deux pays<sup>6</sup>. Parmi les doctorant-e-s inscrit-e-s en cotutelle/codirection, celles et ceux inscrit-e-s en codirection dans des établissements français représentent la majorité (56 %). Parmi ceux-ci, ce sont de nouveau les établissements universitaires en région parisienne qui sont les plus sollicités (70 %). Les cotutelles avec des pays européens (hors France métropolitaine et Outre-mer) arrivent en deuxième position (24 %). Parmi ceux-ci,

les cotutelles avec les pays germanophones (Allemagne, Suisse, Autriche) arrivent à la première place avec 57 % des réponses et devancent l'Espagne et l'Italie (20 %), la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas (13 %), l'Angleterre (7 %) et l'Islande (3 %). Enfin, l'enquête a également touché des doctorant-e-s en cotutelle avec d'autres régions du monde : ces cotutelles, qui représentent 19 % du total des réponses, concernent notamment le Canada (6,5 %), l'Amérique du Sud (5,5 %), le Maghreb (3 %) et l'Asie (3 %).

Les participant-e-s sont inscrit-e-s en thèse dans des disciplines très variées réparties en sciences sociales<sup>7</sup>, en langues<sup>8</sup>, en lettres et arts<sup>9</sup> et autres<sup>10</sup>. Les sciences sociales arrivent largement en tête et concernent 64 % des participant-e-s pour la première discipline d'inscription. La sociologie est la discipline la plus fréquemment pratiquée (19 % des sondé-e-s), suivie de l'histoire (16 %), des sciences politiques (9 %), de l'anthropologie et de l'ethnologie (7 %) ainsi que des sciences de l'information et de la communication (6 %). Suivent les lettres et arts, auxquels 18 % des participant-e-s consacrent une thèse. Les disciplines les plus répandues sont l'archéologie, l'histoire de l'art, l'architecture et l'urbanisme (7 %), les lettres (5,5 %), le théâtre, les arts du spectacle et le cinéma (2 %) ainsi que la philosophie (1,5 %) et la musicologie (1,3 %). Viennent ensuite les langues, qui rassemblent 10 % des participant-e-s. Les matières les plus représentées ici sont les études germaniques (3 %) et les sciences du langage (3 %), suivies des études anglophones (1,3 %) et de la linguistique (1,2 %). La catégorie « autres » rassemble enfin 4,6 % des sondé-e-s.

### Doctorat et enseignement

Que ce soit en France ou en Allemagne, une importante majorité des sondé-e-s n'a pas passé de concours d'enseignement (CAPES, agrégation ou son équivalent allemand, le *Staatsexamen*), avec respectivement 78 % et 83 % de réponses négatives à la question « Avez-vous passé un concours de recrutement de l'enseignement secondaire ? ». Si le fait de passer des concours de l'enseignement secondaire ne va pas de soi pour un-e doctorant-e français-e ou allemand-e, les résultats de l'enquête font tout de même nettement apparaître que les doctorant-e-s français-e-s sont plus nombreux/-ses à avoir passé des concours de l'enseignement – un-e doctorant-e sur cinq a passé ces concours (agrégation et/ou CAPES) – alors que le taux de doctorant-e-s allemand-e-s à avoir passé le *Staatsexamen* ne s'élève qu'à 17,11 %. En outre, l'agrégation est deux fois plus sollicitée par les doctorant-e-s français-e-s que le CAPES, avec 17 % de candidats à l'avoir passée, contre 8 % qui ont passé le CAPES. Cela montre bien la place privilégiée qu'occupe ce concours pour les études dans l'enseignement supérieur en France.

Concernant l'exercice de missions d'enseignement par les doctorant-e-s, les résultats de l'enquête font apparaître deux tendances opposées en France et en Allemagne. Alors qu'une importante part des doctorant-e-s français-e-s (64 %) affirme remplir des missions d'enseignement dans leur université et/ou institution de recherche, la majorité des doctorant-e-s allemand-e-s (58 %) n'enseigne pas. Là encore, cela semble appuyer la thèse

d'une valorisation plus importante de l'enseignement à côté de la recherche en France, qui peut être liée, entre autres, au statut de doctorant-e contractuel-le avec mission d'enseignement, nettement surreprésenté dans l'échantillon des sondé-e-s de cette enquête.

Si les Français-e-s sont plus nombreux/-ses à exercer des missions d'enseignement que les Allemand-e-s, l'évaluation de ces missions est globalement très positive des deux côtés du Rhin. Les sondé-e-s allemand-e-s et français-e-s s'accordent dans leur très grande majorité à juger ces missions « professionnalisantes / *berufsqualifizierend* », avec respectivement 96 % et 81 % de réponses positives. En outre, même si ces missions sont jugées « chronophages / *zeitraubend* » par la moitié des sondé-e-s français-e-s (50 %) et allemand-e-s (48 %), elles sont perçues comme étant « complémentaires à la recherche / *forschungsrelevant* » par 52 % des sondé-e-s français-e-s et 45 % des sondé-e-s allemand-e-s. La proportion de personnes qui juge ces missions « inutiles / *nutzlos* » est en revanche très faible, avec près de 2 % de réponses du côté français et 3 % de réponses du côté allemand.

### Sources de financement

#### Financements spécifiques

En France comme en Allemagne, la question du financement de la thèse représente un problème persistant. Avec la mise en place du processus de Bologne, la contrainte financière semble s'être assortie d'une contrainte

de temps. 67 % des sondé-e-s du côté français affirment disposer d'un financement pour leur thèse contre près de 73 % outre-Rhin. La nature du financement diverge selon le pays. En France, le contrat doctoral avec rattachement à une université représente le type de financement spécifique le plus répandu (avec 46 % des sondé-e-s).

En Allemagne en revanche, il ne représente que 24 % des cas ; près de 48 % des doctorant-e-s y bénéficient *a contrario* de bourses provenant de fondations ou d'associations, selon la tradition allemande. Les débuts de la thèse sont ainsi souvent marqués par la recherche d'un financement adéquat (« *Die Anfangszeit meiner Promotion [...] war sehr stark geprägt von der Suche nach einer dauerhaften ausreichenden Finanzierung* »), période considérée comme particulièrement difficile à vivre (« *Diese Zeit war extrem belastend* ») dans la mesure où la thèse est censée avoir déjà commencé alors que plusieurs mois sont encore consacrés au dépôt de dossiers de candidatures très coûteux en temps et en énergie.

### Autres financements

Outre ces financements, les taux de sondé-e-s en activité salariale, d'une part, et bénéficiant d'un autofinancement (famille, amis, etc.) d'autre part, sont à peu près similaires des deux côtés du Rhin, avec 24 % en France contre 22 % en Allemagne pour le premier et respectivement 13 % et 11 % pour le second. Les difficultés à couvrir les dépenses liées à la recherche s'avèrent plus prononcées en France qu'en Allemagne. Si la grande majorité des sondé-e-s tous pays confondus affirme pouvoir couvrir les dépenses de

la vie quotidienne (71 % en France, 79 % en Allemagne), 55 % des personnes interrogées en France se disent dans l'impossibilité de couvrir toutes les dépenses liées à leur recherche (surtout à la mobilité) contre 45 % en Allemagne.

### Impact de la durée du doctorat

Par ailleurs, la contrainte financière semble avoir été accentuée par la limitation de la durée du doctorat. Dans les deux pays, la majorité des sondé-e-s envisage de consacrer 4 à 5 ans à leur doctorat (66,7 % en France, dont 34,3 % en 4 ans, et 54 % en Allemagne, dont 33 % en 4 ans), la contrainte d'une thèse en trois ans faisant l'objet d'un consensus parmi les sondé-e-s : c'est « beaucoup trop court » affirment ainsi trois sondé-e-s différent-e-s. « La temporalité des trois ans est tout bonnement impossible à tenir », déplore une autre personne, c'est « une contrainte contre-productive, surtout si l'on souhaite innover et suivre des pistes encore peu balisées » regrette une dernière.

Si du côté français, 15 % des sondé-e-s ont l'intention de consacrer 6 ans à leur travail doctoral, 39 % espèrent du côté allemand l'achever en 3 ans (contre 12 % en France). 57 % des sondé-e-s en Allemagne pensent pourtant ne pas pouvoir finir leur thèse dans le temps imparti par leur financement, contre plus de 69 % du côté français. Ces écarts laissent supposer une plus grande adaptabilité aux exigences du processus de Bologne outre-Rhin. 83 % des sondé-e-s français-e-s et 78 % des sondé-e-s allemand-e-s disent toutefois ne pas avoir été influencé-e-s dans le choix de

leur sujet de thèse par les exigences du doctorat nouvelle mouture.

Ainsi, bien que la majorité des sondé-e-s bénéficie d'un financement, les contraintes financières pèsent de façon patente chez les doctorant-e-s interrogé-e-s et sont sources d'une réelle anxiété, comme en atteste ce témoignage : « [m]a principale source de stress, de frustration et d'angoisse est l'aspect financier ». Nombreux sont les témoignages exprimant le désarroi des doctorant-e-s face à ce qui est vécu comme une double injonction contradictoire : réussir à effectuer sa thèse en un temps toujours plus limité tout en étant souvent non payé-e : « [l]es conditions financières de ceux qui n'ont pas de contrat de recherche sont très précaires ». La « précarité socioéconomique » (ou « *prekäre Finanzierung* » pour un-e sondé-e allemand-e) évoquée par les doctorant-e-s sans bourse semble ainsi le lot commun.

## Conditions de travail et encadrement

### Conditions de travail

Un déséquilibre entre la France et l'Allemagne s'observe également au niveau des conditions de travail. Outre-Rhin, les doctorant-e-s semblent être sensiblement mieux loti-e-s. Seul-e-s 35,7 % des sondé-e-s français-e-s travaillent dans leur bureau, contre près de 64 % en Allemagne. L'accès probablement inégal à un bureau se répercute sur les équipements à la disposition des doctorant-e-s : 77 % des personnes interrogées du

côté allemand disposent d'une imprimante et près de 74 % d'un photocopieur, contre 70 % et 65 % du côté français.

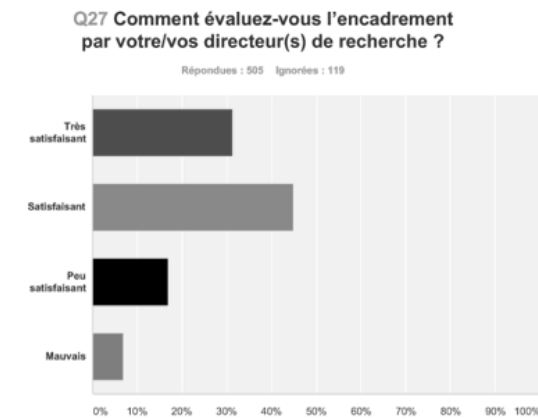
### Encadrement

La relation au(x) directeur(s) ou à la/aux directrice(s) de recherche est jugée par la majorité des sondé-e-s satisfaisante (près de 45 % en France, 38 % en Allemagne), voire très satisfaisante (31 % en France, plus de 36 % en Allemagne). Toutefois près de 17 % des sondé-e-s en France et 20 % outre-Rhin ont exprimé un avis plutôt négatif (rapports peu satisfaisants). Dans de rares cas, certains commentaires (comme « il ne répond pas aux mails ») révèlent les difficultés, voire l'absence de communication de certain-e-s doctorant-e-s avec leur directeur ou leur directrice. Les personnes interrogées font souvent mention d'entretiens et d'échanges de mails réguliers avec leur(s) directeur(s) ou directrice(s) et d'une intensification de la communication durant la phase de rédaction. Chez les sondé-e-s qui ont pris soin de faire part de leur expérience en cotutelle ou en codirection, il existe la plupart du temps un net déséquilibre entre les deux directeurs/-trices, l'un-e étant, peut-être pour des raisons de proximité géographique ou d'« affinités », sensiblement plus présent-e que l'autre.

### Formations

En ce qui concerne la formation, la plupart des établissements en France comme en Allemagne proposent des séminaires doctoraux (près de 90 % en France et près de 86 % en

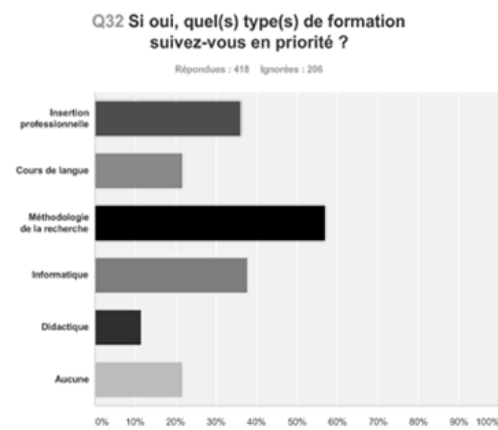
## Le doctorat nouvelle mouture



Graphiques : « Comment évaluez-vous l'encadrement par votre/vos directeur/-trice(s) de recherche ? » France / Allemagne

Allemagne). Près de 64 % des personnes interrogées en France et 56 % de celles interrogées en Allemagne sont intégrées aux activités de leur laboratoire de recherche ou de leur école doctorale / *Graduiertenkolleg*. Par ailleurs, un quart des sondé-e-s dans les deux pays effectue des tâches administratives non rémunérées dans leur établissement de rattachement.

Alors que les écoles doctorales organisent plus de formations (88,5 %) que les *Graduiertenkollege* et/ou *Fachbereiche* (75 %), l'offre est paradoxalement jugée suffisante par les personnes interrogées en Allemagne (64 %) et insuffisante par la majorité des sondé-e-s français-e-s (54 %), qui se plaignent des déficits de la formation doctorale, où tout se passe



Graphiques : « Quel(s) type(s) de formation suivez-vous en priorité ? » France / Allemagne

« comme si tout était évident », comme le montre ce témoignage :

On débarque en thèse sans savoir ce qu'est un labo de recherche, une école doctorale (et ce qu'on peut en attendre), les différences entre colloque, séminaire, journée d'études et j'en passe. [...] On apprend sur le tas, avec en face des gens qui font comme si tout était évident, et résultat on manque beaucoup de choses.

Si l'offre de formation consacrée à l'insertion professionnelle est égale dans les deux pays, les plus grandes disparités concernent trois domaines : les cours de langue, suivis par moins de 22 % des sondé-e-s en France contre plus de 40 % en Allemagne, les cours de didactique (seulement 11,5 % en France contre près de 30 % en Allemagne) et les cours d'informatique (38 % de ce côté du Rhin contre à peine 16 % de l'autre).

## Doctorat et mobilité

### Types de mobilité

La question de la mobilité, vivement encouragée par les milieux académiques européens et internationaux, est au cœur du doctorat. Elle comporte aussi bien les déplacements entre deux universités dans le cas des cotutelles que les séjours en archives et en bibliothèques, la participation à des manifestations scientifiques ou les semestres de recherche et d'enseignement à l'étranger. La mobilité entre différents pays et régions est bien sûr facilitée dans une Europe de Schengen, mais

elle s'étend bien au-delà, aux États-Unis, à l'Afrique ou à l'Asie. La mobilité soulève la question de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle et du financement des déplacements, mais est souvent incontournable et un véritable atout pour la recherche individuelle : elle permet non seulement l'immersion dans un autre paysage scientifique et une culture académique étrangère, mais favorise aussi la mise en réseau-avec des chercheurs/-ses ou des équipes de recherche européen-nes et internationaux/les.

### Éloignement géographique

Selon l'enquête, 56 % des doctorant-e-s du côté français disent habiter sur leur lieu de travail contre près de 75 % du côté allemand. Cet écart est notamment lié au fait qu'un certain nombre de doctorant-e-s allemand-e-s est tenu d'être présent-e auprès de l'université qui l'emploie (cela concerne entre autres les *wissenschaftliche MitarbeiterInnen*). Une minorité des sondé-e-s (19 % du côté français contre 21 % du côté allemand) a souhaité répondre à la question de l'éloignement géographique entre le lieu de la résidence principale et celui de l'établissement de rattachement, mais les résultats n'en sont pas moins évocateurs. Du côté français, presque deux tiers des sondé-e-s (59 %) habitent à moins de 30 km de leur université de rattachement. Le taux est encore plus élevé en Allemagne, où 66 % des doctorant-e-s vivent à proximité (à moins de 10 km) ou à distance moyenne (entre 10 à 30 km) de leur établissement scientifique. Les doctorant-e-s allemand-e-s ont donc davantage tendance que les doctorant-e-s

français-e-s à habiter sur le site universitaire, ce qui corrobore les résultats de la question précédente.

Distance en km	Doctorant-e-s en France en %	Doctorant-e-s en Allemagne en %
< 10 km	34,50	61,9
10 à 30 km	24,8	4,76
30 à 50 km	2,7	0
50 à 100 km	2,7	4,76
100 à 200 km	8	0
200 à 300 km	0,89	4,76
300 à 500 km	10,6	14,28
500 à 1000 km	6,20	9,5
> 1000 km	10	0
Réponses	19 %	21 %
Sans indication	81 %	79 %

**Tableau : « Indiquez le nombre de kilomètres qui sépare votre logement de votre établissement de rattachement » France / Allemagne**

En revanche, les doctorant-e-s français-e-s sont proportionnellement plus nombreux/-ses à habiter particulièrement loin de leur université : 8 % doivent parcourir une distance de 100 à 200 km, 10 % de 300 à 500 km et un-e doctorant-e français-e sur dix vit à plus de 1000 km de son université et donc probablement aussi dans un autre pays que la France. En Allemagne, les distances peuvent également être assez importantes : 23 % des sondé-e-s vivent à plus de 300 km dont 14 % entre 300 et 500 km et 9 % entre 500 et 1000 km. L'éloignement implique nécessairement des questions d'ordre financier – faire la navette en train ou en voiture coûte beaucoup d'énergie et d'argent – ou académique : l'éloignement peut aussi être un facteur d'isolement.

Selon l'indication des sondé-e-s, les raisons de l'éloignement de l'université de

rattachement sont le plus souvent d'ordre personnel ou familial (rapprochement de conjoint, propriété privée), financier – les loyers sont par exemple moins élevés dans l'espace périurbain et en province que dans les grandes villes et surtout qu'à Paris – et professionnel : certain-e-s doctorant-e-s travaillent à côté de leur thèse et choisissent leur domiciliation selon ce critère, d'autres sont rattaché-e-s à une université, mais enseignent à titre d'ATER<sup>11</sup> dans une autre université ou une autre ville. La proximité de l'établissement de recherche est le plus souvent motivée par la volonté de se rapprocher de son directeur ou de sa directrice, de son laboratoire ou de son université afin de s'y investir ou de profiter de ses services et activités (bibliothèques, séminaires etc.). Les raisons familiales et personnelles sont beaucoup plus affirmées en Allemagne où 67 % des doctorant-e-s les ont

prises en avant ; 53 % ont fait valoir des raisons professionnelles pour le choix de leur résidence.

### **Mobilité à l'étranger (destinations et financements)**

Le taux des travaux de thèse s'insérant dans un contexte scientifique étranger est plus élevé parmi les sondé-e-s en Allemagne (66 %) qu'en France (55 %). Seule une minorité des sondé-e-s français-e-s (11 %) et allemand-e-s (22 %) se rend à l'étranger dans le cadre de la cotutelle. Les doctorant-e-s sont deux fois plus nombreux/-ses en Allemagne à réaliser des séjours en archives (78 % contre 37 % en France). Ils/Elles sont également plus nombreux/-ses à réaliser des séjours en bibliothèque à l'étranger (58 % contre 42 % en France). En outre, plus de la moitié des personnes interrogées en France (51 %) disent mener des interviews à l'étranger, contre un quart (25 %) des étudiant-e-s allemand-e-s. Cette disproportion est sans doute imputable au grand nombre de sociologues français-e-s ayant participé au sondage et dont un certain nombre fondent leur travail sur des entretiens. Le taux de participation à des manifestations scientifiques à l'étranger est néanmoins comparable dans les deux pays, même s'il est légèrement supérieur en France (66 % contre 63 % en Allemagne). La mobilité des doctorant-e-s français-e-s et allemand-e-s est donc surtout induite par la nécessité de consulter à l'étranger des archives et des bibliothèques et de participer à des colloques ou à d'autres manifestations scientifiques qui sont un lieu privilégié d'échange, de prise de contact entre

(jeunes) chercheurs/-ses et de transferts de savoir.

Du côté allemand, une grande majorité (83 %) des séjours est réalisée dans des pays de l'Union européenne. Ceux-ci représentent deux tiers des séjours du côté français (63 %). Presque autant de voyages (58 %) y sont effectués en dehors de l'UE contre 38 % pour les doctorant-e-s allemand-e-s. Pour leurs déplacements dans le cadre d'enquêtes de terrain, de colloques et de séjour en archives, les doctorant-e-s français-e-s se rendent surtout en Allemagne (25 %) puis en Grande-Bretagne (18 %), en Italie (14 %), en Espagne (8 %), privilégiant de la sorte les pays frontaliers de la France. Du côté allemand, les proportions sont similaires : les destinations privilégiées sont la France (31 %) et la Grande-Bretagne (21 %), suivies d'un autre pays germanophone, l'Autriche (12 %). Il apparaît clairement que le franco-allemand est au cœur de cette mobilité européenne : la France est la première destination des Allemand-e-s et l'Allemagne la première destination des Français-e-s. Ce phénomène s'explique notamment par le nombre important de partenariats scientifiques existant entre les deux pays.

Pour les séjours effectués en dehors de l'UE, on observe du côté français une large majorité de déplacements faits aux USA (16 %) et au Canada – et plus particulièrement au Québec – destination de 14 % des voyages des doctorant-e-s inscrit-e-s en France. L'Afrique est, avec 25 %, le deuxième continent à bénéficier de la venue des doctorant-e-s français-e-s qui se rendent prioritairement au Maghreb : Maroc, Tunisie et Algérie totalisent 8,8 % des déplacements. Du

côté allemand, les voyages se concentrent surtout sur l'Amérique du Nord (USA : 42 %) et l'Australie (11,5 %). Avec 11,5 % des séjours réalisés, Israël est une destination prisée des jeunes chercheurs/-ses (contre 0,3 % des séjours pour les Français-e-s). Par conséquent, il semblerait que les doctorant-e-s français-e-s diversifient davantage leurs destinations et voyagent plus loin. Le choix de destinations comme le Québec, l'Afrique ou l'Outre-Mer, particulièrement mis en avant par les doctorant-e-s français-e-s est notamment lié au rayonnement de la francophonie. Les doctorant-e-s inscrit-e-s en Allemagne semblent à l'inverse davantage ancrer leurs travaux dans les pays de langue anglaise.

La question des déplacements, surtout s'ils s'effectuent dans des contrées lointaines, soulève bien évidemment celle du financement de ces voyages. Il paraît intéressant de noter que du côté français, plus de deux tiers des sondé-e-s (71 %) disent financer leurs séjours de recherche par leurs propres moyens et 57 % par des bourses, alors qu'on observe le contraire du côté allemand où la majorité (64 %) des voyages est prise en charge par d'autres institutions (bourses) et où 58 % des doctorant-e-s inscrit-e-s en Allemagne prennent eux-mêmes en charge leurs frais de déplacement. Il semblerait qu'il existe davantage d'opportunités de financements en Allemagne – ou que les doctorant-e-s allemand-e-s s'en saisissent davantage. Il va sans dire que la mobilité, même si elle est vivement encouragée dans le monde académique, dépend largement des conditions de travail et de rémunération desdit-e-s doctorant-e-s

et qu'ils/elles sont nombreux/-ses à devoir y renoncer par manque de moyens et de temps.

## Doctorat et activités scientifiques

### Présentation des travaux, publications et organisation de manifestations scientifiques

Les activités scientifiques qui viennent s'ajouter au travail de thèse à proprement parler prennent une place prépondérante dans la vie des doctorant-e-s, en France comme en Allemagne. Malgré des résultats globalement similaires, on observe tout de même quelques spécificités nationales. Près de neuf doctorant-e-s français-e-s (90 %) et allemand-e-s (89 %) sur dix ont déjà présenté leurs travaux de recherche lors de manifestations scientifiques. La publication d'articles est également largement représentée et arrive en deuxième position parmi les activités scientifiques, avec respectivement 72 % de réponses positives du côté allemand et 66 % du côté français. On observe en revanche des tendances contraires pour les deux derniers champs d'activités qui sont moins représentés que les deux autres : en effet, alors que près de la moitié des sondé-e-s allemand-e-s (46 %) a déjà fait des recensions d'ouvrages, ce n'est le cas que pour moins d'un tiers des sondé-e-s français-e-s (31 %). À l'inverse, les activités organisationnelles prennent une place plus importante dans les activités des doctorant-e-s français-e-s – 51 % ont indiqué avoir déjà organisé des rencontres, ateliers, colloques ou expositions

– alors que c'est le cas pour moins de la moitié des doctorant-e-s allemand-e-s (45 %).

Même s'il est difficile de mesurer l'impact du processus de Bologne sur la diversification des compétences des doctorant-e-s, on peut constater que les activités scientifiques occupent, dans l'ensemble, une place importante dans les deux pays. En France comme en Allemagne, la très grande majorité des sondé-e-s (93 %) a indiqué exercer ces activités par choix, alors que l'argument de la contrainte n'a été retenu que par environ un quart des sondé-e-s (25 % du côté français et 26 % du côté allemand). Toutefois, la distinction entre le « choix » et la « contrainte » n'est pas toujours simple : il ressort des commentaires des doctorant-e-s que, même si ces activités restent, pour certain-e-s un plaisir, voire une passion, elles répondent aussi et surtout à la nécessité de « booster » leur profil en vue de la qualification et du recrutement. Aussi bien pour les doctorant-e-s français-e-s que pour les doctorant-e-s allemand-e-s, ces activités font donc partie intégrante de leur travail de thèse et des attentes et injonctions qui y sont liées.

### **Engagement associatif**

La dernière question du panel portait sur l'engagement associatif des doctorant-e-s sondé-e-s, que ce soit dans des associations de jeunes chercheurs/-ses ou des associations d'enseignant-e-s. Alors que 70 % des sondé-e-s allemand-e-s ont déclaré être membres d'associations, ce n'était le cas que pour 60 % des français-e-s. Cet écart tendrait à montrer

la meilleure intégration des doctorant-e-s allemand-e-s au sein de réseaux associatifs. Il peut être mis en relation avec la plus forte tradition de l'engagement associatif en Allemagne (« Vereinsmeierei »). L'importance des associations dans les deux pays peut toutefois être une « parade » contre le manque d'informations (ou des informations parcelaires, défailantes, circulant mal), là où de nombreux/-ses sondé-e-s soulignent l'importance du réseau dans l'insertion des jeunes docteur-e-s.

## **Le vécu de la thèse**

### **Affects et émotions**

83 % des sondé-e-s jugent que la thèse est une expérience globalement positive. Les émotions ressenties occasionnellement par les participant-e-s sont les doutes (pour plus de 85 % des sondés) et la peur de l'échec (75 % des sondé-e-s français-e-s et 65 % des allemand-e-s), en grande partie liés au manque de confiance en l'avenir et au manque de perspectives, ce qui fait dire à l'un-e des sondé-e-s que l'avenir « semble sombre et bouché ». La solitude et le surmenage sont en revanche moins fréquents, même s'ils sont plus marqués en France qu'en Allemagne (64,5 et 65 % des sondé-e-s français-e-s contre 37,1 et 51,6 % des allemand-e-s). Cette différence peut s'expliquer par des conditions de travail distinctes selon le pays. En Allemagne, les doctorant-e-s sont souvent davantage intégré-e-s à une équipe de recherche.

### Conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle

Plus de 55 % des sondé-e-s disent avoir des difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée. Près de 50 % déclarent en outre avoir déjà envisagé d'arrêter leur thèse. Cette possibilité a été considérée le plus souvent pour des raisons financières (58 % des cas) ou privées (56 %). De façon significative, les risques liés au stress et au surmenage ne sont pas exprimés seulement par des personnes en grande difficulté affective et financière, comme en attestent ces témoignages :

Il est difficile d'expliquer à la fois à quel [point] la thèse est une expérience extraordinaire et en même temps une source d'angoisse immense. Depuis l'âge de 18 ans, j'ai enchaîné les concours (ENS, agrégation), et j'ai maintenant l'impression de ne jamais avoir eu un instant de répit, de liberté ou de légèreté. Je répète que j'adore ma thèse, mais en même temps ce travail est aussi source d'une très grande solitude et d'une certaine souffrance.

Je réalise ma thèse dans de bonnes conditions matérielles (avec un financement correct, et des conditions de travail assez bonnes), mais c'est très difficile malgré tout de me « mettre dedans » : ma discipline n'est pas très valorisée, et est sous-représentée dans mon laboratoire de recherche. Je ne suis pas intégré dans une équipe et du coup, la motivation et l'organisation repose (sic !) sur moi et sur moi-seul. D'où une pression et une angoisse fortes, même si le rythme de travail n'est pour l'instant pas très élevé.

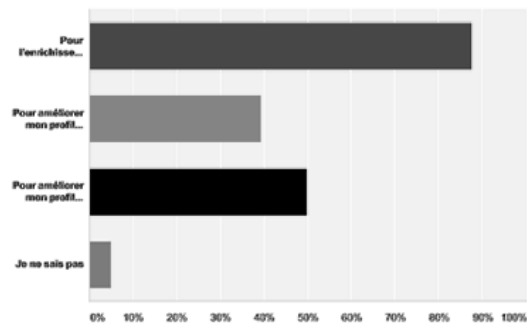
Le manque de soutien des universités (« bureaucratie lourde, injuste et qui use »),

« aucune prise en compte des situations personnelles par l'administration et application tatillonne et ultra formelle, 'à la lettre' des directives ») et un milieu académique encore trop peu diversifié et paritaire (« la recherche reste un monde très masculino-centré ») complètent ce tableau, expliquant qu'un-e doctorant-e estime que la poursuite de sa thèse ne tient qu'à sa « persévérance personnelle ».

Graphiques : « Pour quelles raisons avez-vous choisi de faire une thèse ? » France / Allemagne

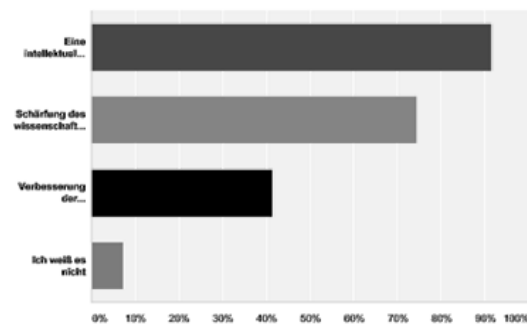
Q57 Pour quelles raisons avez-vous choisi de faire une thèse ?

Répondus : 483 Ignorés : 141



Q57 Was erwarten Sie von Ihrer Promotion?

Répondus : 70 Ignorés : 29



### Apports et atouts de la thèse

La thèse peut toutefois également être l'occasion de lier de nouvelles connaissances, puisque près de 95 % des répondant-e-s indiquent avoir fait de nouvelles rencontres dans le cadre de leur doctorat, même s'il convient de remarquer qu'un nombre important de personnes a choisi d'ignorer cette question. En France comme en Allemagne, les raisons ayant poussé à faire une thèse sont avant tout de l'ordre de l'enrichissement intellectuel, cité massivement par 87 % des doctorant-e-s interrogé-e-s en France et 91 % en Allemagne. L'amélioration du profil professionnel joue également un rôle important dans les deux pays, même si cette raison est moins souvent nommée (49 % des sondé-e-s français-e-s et 41 % des allemand-e-s). Une différence significative apparaît dans la réponse à la question concernant l'amélioration de son profil scientifique : ce critère ne représente un enjeu que pour 39 % des sondé-e-s français-e-s, contre près du double des allemand-e-s (74 %). Cette différence s'explique peut-être par le prestige dont continue à bénéficier le titre de docteur-e en Allemagne.

### Reconnaissance de ta thèse et perspectives

De façon significative, pour la grande majorité des sondé-e-s, la thèse représente un atout sur le marché du travail : 74 % des sondé-e-s français-e-s et 80 % des allemand-e-s la voient ainsi. De façon corollaire, alors que seules 19 % des personnes interrogées en Allemagne décrivent le doctorat comme un handicap, ce chiffre atteint presque 37 % (soit le

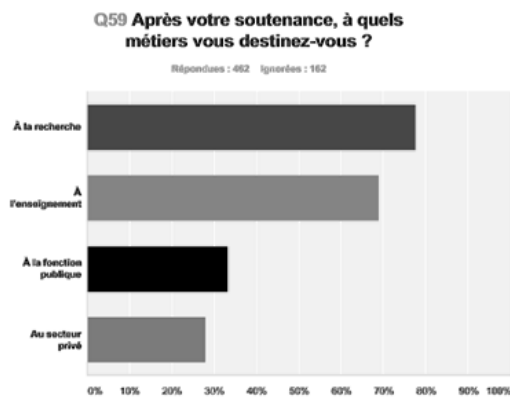
double) en France. Dans le champ laissé libre à la fin de l'enquête<sup>12</sup>, les nombreux témoignages liés à l'insertion sur le marché du travail sont toutefois négatifs des deux côtés du Rhin, constatant que la thèse demeure mal comprise et mal reconnue hors du monde académique, le mythe de « l'étudiant-e flemmard-e » continuant à perdurer. Ainsi, le fait d'être titulaire d'un diplôme supérieur n'est pas (plus ?) perçu comme un avantage sur le marché du travail hors académique : cela ne « garanti[t] et permet rien de plus » (« *daher erhoffe ich mir von der Promotion keine beruflichen Vorteile* »), les autres bassins d'emploi semblant parfois aussi fermés (notamment la culture). Les témoignages vont également dans le sens d'un malaise vis-à-vis de l'institution, l'université française, « qui accepte des étudiants salariés » pour ensuite les « ignorer ».

Les personnes interrogées des deux côtés du Rhin envisagent principalement de continuer dans le monde universitaire, comme en témoignent ces chiffres éloquentes : 77 % des sondé-e-s français-e-s et 75 % des allemand-e-s se destinent à la recherche. Si l'enseignement recueille des suffrages plus importants en France (68 %) qu'en Allemagne (46 %), cela tient sans doute au fait que l'enseignement continue à jouer un rôle prépondérant dans le recrutement en tant que maître-sse de conférences. L'agrégation, passage implicitement obligatoire dans de nombreuses disciplines (littérature, histoire, philosophie, études germaniques et anglaises, notamment) pour accéder aux postes de maîtres-ses de conférences explique aussi que l'enseignement dans le secondaire puisse également sembler un débouché possible à l'issue

du doctorat. La fonction publique, probablement en raison de la stabilité professionnelle qu'elle offre, intéresse quant à elle entre 32 % (France) et 48 % des sondé-e-s (Allemagne).

Le secteur privé est toutefois plébiscité par 27 % des Français-e-s et 23 % des Allemand-e-s, ce qui signale peut-être un léger glissement dans les représentations depuis quelques années, les places dans le monde universitaire devenant de plus en plus rares,

notamment face à certaines expériences parfois amères : « *Arbeitsagentur zu mir: 'Sie haben eine nicht nachgefragte Qualifikation.' - entweder Staatsdienst oder Hartz IV, und für letzteres war der Aufwand beträchtlich* ». L'offre de formation concernant l'insertion professionnelle dans le service public hors universitaire ou dans le secteur privé s'étant par ailleurs accrue ces dernières années dans les écoles doctorales françaises, il apparaît compréhensible que les doctorant-e-s considèrent l'ensemble des offres à leur disposition à l'issue du doctorat.



Graphiques : « Après votre soutenance, à quels métiers vous destinez-vous ? » France / Allemagne

## Conclusions et perspectives

Au terme de cette enquête, plusieurs tendances se dessinent sur le vécu du doctorat, tel qu'il a été redéfini par le processus de Bologne. Le doctorat tend d'abord à se professionnaliser : les doctorant-e-s publient davantage, organisent un plus grand nombre de colloques afin de « booster » leurs profils et de répondre à une concurrence accrue dans l'espace européen. Parallèlement à une diversification du profil des doctorant-e-s, une tendance au décloisonnement géographique s'observe : le nombre de cotutelles et la mobilité scientifique vont croissant. La démultiplication de l'activité scientifique vise toutefois bien souvent à compenser le manque de reconnaissance de la thèse comme expérience professionnelle, dans le privé notamment. Une pression supplémentaire s'exerce sur les thésard-e-s, dans la mesure où les financements publics de la recherche et les débouchés universitaires en

tant que tels se raréfient. Difficultés financières et manque de perspectives sont souvent une source d'angoisse et de désarroi pour les doctorant-e-s, même si la mise en réseau contribue à rompre leur isolement et à favoriser l'échange et la transmission entre générations de chercheuses et chercheurs. Le vécu de la thèse s'accompagne ainsi d'un certain nombre de difficultés (désidératas de l'encadrement, précarité, manque de reconnaissance du diplôme et de débouchés), l'aspect positif du doctorat résidant principalement dans sa dimension d'enrichissement intellectuel.

## Notes

1 L'enquête peut être consultée dans son intégralité sur le site de l'association : <http://www.giraf-iffd.eu>. Voir aussi les deux articles qui ont été consacrés à GIRAF-IFFD : VOLKWEIN, Alice. GIRAF-IFFD. In : *Lexikon der deutsch-französischen Kulturbeziehungen seit 1945*. COLIN, Nicole, DEFRANCE, Corine, PFEIL, Ulrich, UMLAUF, Joachim (dir.). Tübingen : Narr Verlag, 2015, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, pp. 260-261 ; FAUSER, Henning. GIRAF-IFFD – Eine deutsch-französische Nachwuchsforschervereinigung. In : *Le Franco-Allemand. Herausforderungen transnationaler Vernetzung. Enjeux des réseaux transnationaux*, RÖSEBERG, Dorothee, MÄDER, Marie-Therese (dir.). Berlin : Logos, 2014, pp. 239-248.

2 Pour consulter la version actuelle de l'« arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, voir l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000032587086> [consulté le 31.10.2016].

3 Voir à ce sujet le rapport présenté au Sénat le 10 octobre 2013, « La France et ses doctorants ». Disponible à l'adresse : [http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2014/a1429-tIX.asp#P132\\_16820](http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2014/a1429-tIX.asp#P132_16820) [consulté le 31.10.2016].

fr/14/budget/plf2014/a1429-tIX.asp#P132\_16820 [consulté le 31.10.2016].

4 Divers travaux se sont récemment penchés sur les différents aspects de la vie des jeunes doctorant-e-s qui se sentent souvent perdu-e-s face à la multiplicité des tâches et des attentes auxquelles ils/elles sont confronté-e-s. Cf. *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*. HUNSMANN, Moritz, KAPP, Sébastien (dir.). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013. Sur l'augmentation de la précarité et de l'incertitude pendant et après l'« aventure » de la thèse, voir : GÉRARD, Laetitia. *Le doctorat : un rite de passage. Analyse du parcours doctoral et post-doctoral*. Paris : Téraèdre, 2014.

5 Régi par le décret n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifiant le décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000033076338&categorieLien=id> [consulté le 31.10.2016].

6 On peut toutefois souligner que près d'un quart des participant-e-s allemand-e-s n'a pas répondu à la question, alors que les Français-e-s ont répondu à plus de 80 %.

7 Sociologie, économie-gestion, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, histoire, géographie.

8 Toutes les langues pratiquées, linguistique, sciences du langage.

9 Lettres, philosophie, théologie et études juives, histoire de l'art, archéologie, architecture et urbanisme, théâtre, arts du spectacle et cinéma.

10 Droit, psychologie, sciences de l'éducation, sport, biologie et neurosciences.

11 Attaché-e-s temporaires d'enseignement et de recherche, dont les conditions d'exercice sont définies par le décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Disponible à l'adresse : [www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006066732](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006066732) [consulté le 31.10.2016].

12 De façon significative, 105 personnes (95 Français-e-s et 5 Allemand-e-s) ont saisi l'opportunité de remplir ce champ ouvert, donnant parfois lieu à des témoignages relativement longs.

